

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

928^{ème} RÉUNION

27 MAI 2020

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.(CMXXVIII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) lors de sa 928^{ème} réunion tenue le 27 mai 2020, sur l'impact de COVID-19 sur le vivre ensemble en paix,

Le Conseil de paix et de sécurité,

Notant l'allocution d'ouverture faite par le Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de mai 2020, S.E. L'Ambassadeur Professeur Mafa Sejanamane, ainsi que les présentations faites par le Directeur des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies (Africa-CDC), Dr. John Nkengasong, la Secrétaire exécutive des Services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA), Mme Zainab Ali KOTOKO; et le directeur fondateur d'Amani Africa, Dr. Solomon Ayele Dersso;

Conscient du fait que la pandémie de COVID-19 est une crise sans précédent qui affecte le monde entier, avec des conséquences politiques, économiques, sociales et sécuritaires de grande ampleur en Afrique et dans le reste du monde, en particulier la détresse des communautés;

Rappelant ses décisions antérieures sur le vivre-ensemble en paix, en particulier le communiqué de presse [PSC/PR/BR.(DCCCXCI)] adopté lors de sa 891^{ème} réunion tenue le 5 novembre 2019; **rappelant également** la résolution 72/130, adoptée le 8 décembre 2017, par l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) proclamant le 16 mai de chaque année comme «Journée internationale du vivre ensemble en paix» sous les efforts de l'Algérie, sur la base de son expérience nationale en matière de déradicalisation et de lutte contre l'extrémisme;

Reconnaissant que vivre ensemble en paix est basé sur les principes de solidarité, de coopération, de non-discrimination, d'inclusivité, d'acceptation de la diversité, de soutien au multilatéralisme, ainsi que sur vivre de manière pacifique et unie.

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Salue** les efforts déployés par l'Algérie en vue de l'adoption de la résolution 72/130 à l'Assemblée générale des Nations unies et pour l'inclusion de la célébration de la "Journée internationale du vivre ensemble en paix" dans l'Agenda de la paix et de la sécurité en Afrique;
2. **Salue** les efforts déployés par les Africa-CDC, en particulier le lancement du programme Kofi Annan Global Health Leadership, axé sur la prévention et le contrôle des maladies sur le continent, en vue de doter les leaders de la santé publique émergents et établis des compétences nécessaires pour devenir plus efficace pour lancer des solutions innovantes, audacieuses, visionnaires mais réalisables appartenant à des Africains pour faire face aux menaces et défis liés aux maladies au 21^{ème} siècle; **se félicite également** de la mise en place d'un système d'acquisition groupé d'équipements médicaux dont les États membres de l'UA ont besoin pour lutter contre le COVID-19; et à cet égard, **encourage** tous les États membres à apporter leur soutien à ces initiatives, afin de freiner et de contrôler la propagation de COVID-19 sur le continent;

3. **Exprime sa préoccupation** face à l'augmentation des approches unilatérales promouvant des politiques isolationnistes et protectionnistes qui sapent les valeurs de Vivre ensemble en paix en restreignant l'accès des pays en développement aux fournitures médicales, y compris le matériel de diagnostic qui est essentiel pour accroître les capacités de test des États membres de l'UA ; à cet égard, **demande** à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de soutenir les efforts du continent, à travers les Africa-CDC, pour limiter l'impact de ces développements et également faciliter l'accès aux fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID19;

4. **Salue** les initiatives des partenaires qui apportent une assistance, y compris sous forme de fournitures et d'équipements médicaux aux États membres de l'UA; **félicite également** les États membres, qui aident également d'autres États membres en signe de solidarité panafricaine et les **encourage** à maintenir cet esprit de l'Afrique aide l'Afrique dans la lutte contre la pandémie de COVID-19;

5. **Salue en outre** les initiatives prises par les États membres pour produire les fournitures médicales essentielles nécessaires à la lutte contre COVID-19 et **demande** à la Commission de l'UA, en étroite collaboration avec l'AUDA-NEPAD, d'étudier les voies et moyens de promouvoir et de soutenir la production des fournitures médicales sur le continent, dans le cadre du processus de promotion de solutions locales aux défis auxquels le continent est actuellement confronté, ainsi que des réponses à des situations similaires à l'avenir;

6. **Exprime sa profonde préoccupation** face à la propagation continue de fausses informations sur la pandémie de COVID-19, y compris l'exploitation de la crise de COVID-19 par des cybercriminels à travers des cyberattaques contre les systèmes d'information critiques des hôpitaux, ce qui sape gravement les efforts des États membres visant à éradiquer la pandémie, et contribue également à inciter à la violence contre certaines couches vulnérables de la société et à les recruter dans des groupes criminels et terroristes; et à cet égard, **encourage** les États membres à continuer de sensibiliser le public à la pandémie de COVID-19 et à encourager leurs populations à se fier uniquement aux informations officielles diffusées par les autorités sanitaires nationales, les Africa-CDC et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur toutes les questions relatives à la pandémie. Le Conseil **appelle également** les États membres à prendre les mesures nécessaires pour prévenir l'utilisation des médias sociaux pour diffuser de fausses informations sur COVID-19, afin d'empêcher la détresse et la panique au sein de la population;

7. **Note avec une profonde préoccupation** la recrudescence de la rivalité géopolitique entre les grandes puissances mondiales et son impact, en particulier sur le paysage de la paix et de la sécurité en Afrique et sur le multilatéralisme; à cet égard, **souligne l'importance** de renforcer davantage l'engagement de l'Afrique à parler d'une seule voix pour défendre et promouvoir les positions et intérêts communs de l'Afrique; et, dans ce contexte, **encourage** les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) à assurer que la position et les intérêts communs de l'Afrique à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies soient effectivement articulés, promus et défendus, ainsi qu'à éviter qu'ils ne soient entraînés

dans la rivalité entre les grandes puissances; **souligne** que l'Afrique souligne ne peut pas être considérée comme un laboratoire pour tester les vaccins;

8. **Se félicite** de l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations unies pour un plan de secours économique de 200 milliards de dollars, ainsi que de la déclaration conjointe du 20 mai 2020 du Président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, appelant à la solidarité mondiale par des mesures d'allègement fiscal et économique;

9. **Demande** à la Commission de l'UA, en collaboration avec les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux (CER/MR) et le Comité des Services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA), d'engager des consultations avec les États membres de l'UA, en vue d'évaluer efficacement les risques à la paix et à la sécurité et d'apporter un soutien technique pour renforcer leurs capacités nationales et leur résilience, en particulier dans le domaine de l'alerte rapide et de la réduction et de la préparation aux risques de catastrophe;

10. **Réitère son appel** à toutes les opérations de soutien à la paix de l'UA à poursuivre la mise en œuvre de leurs mandats respectifs, tout en intensifiant les efforts dans la lutte contre COVID-19 et en assurant la sûreté et la sécurité de leur personnel;

11. **Demande aux parties belligérantes sur le continent de tenir compte et de respecter l'appel au cessez-le-feu mondial pour assurer ce que tous les efforts des États membres soient consacrés à la lutte contre le COVID-19, un impératif qui traduit également le thème 2020 de l'UA: 'Faire taire les armes: créer des conditions propices au développement de l'Afrique » et appelle également toutes les parties extérieures à mettre fin aux ingérences étrangères et au transfert d'armes aux parties belligérantes sur le continent;**

12. **Souligne l'impératif** d'assurer la protection, sans aucune forme de discrimination, de toutes les catégories de groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants et de mettre un terme à toutes les formes de violence, y compris contre les femmes et les jeunes filles, en particulier pendant cette situation difficile COVID-19 et **souligne également la nécessité** de fournir aux migrants, aux personnes déplacées et aux réfugiés un accès aux besoins de base en termes de fournitures médicales et de nourriture.

13. **Félicite** les États membres qui ont ouvert leurs espaces aériens et qui ont également utilisé des couloirs humanitaires, ainsi que ceux qui assurent un soutien aérien stratégique pour l'acheminement des équipements médicaux, de l'aide alimentaire et de personnel de santé dans différentes parties du continent. Le Conseil **félicite également** tous les pays qui ont fait des annonces de contribution au Fonds spécial COVID de l'UA et **encourage** les autres États membres à faire de même, en vue de renforcer les efforts continentaux dans la lutte contre COVID-19;

14. ***Demande, une fois encore,*** aux Africa-CDC de continuer de fournir des communications régulières au Conseil sur les progrès, les tendances et les défis de la lutte contre la pandémie de COVID-19 sur le continent;

15. ***Décide*** de rester activement saisi de la question